

Journée nationale du droit à l'alimentation

Compte rendu

Dans la continuité des États-Généraux de l'Alimentation (EGA) de 2017, EAPN France et l'Uriopss Champagne Ardenne ont initié un cycle de réflexion entre les différents acteurs de la chaîne de l'alimentation.

La première rencontre de ce cycle de réflexion a eu lieu le **vendredi 20 septembre 2019** à REIMS.

La journée a été divisée en deux moments :

- Une première partie composée de débats, traitant de différents sujets, sous forme d'ateliers. Chaque atelier a abordé un aspect différent de la problématique d'un accès digne à l'alimentation.
 - L'atelier 1 traitait des systèmes de production.
 - L'atelier 2 se concentrait sur les systèmes de distribution.
 - L'atelier 3 examinait les attentes et demandes des bénéficiaires.
 - L'atelier 4 abordait le sujet du droit à l'alimentation.

Les discussions menées dans ces ateliers ont abouti à deux propositions par atelier.

- Une deuxième partie consacrée à la mise en commun des propositions et leur discussion.

Cette journée a été ponctuée de pauses autour d'un café et d'un repas convivial mis en place par la société API qui s'est servi de produits régionaux issus de l'agriculture et l'élevage biologiques.

Monsieur Thomas DUBOIS, directeur de l'URIOPSS Champagne-Ardenne a modéré le débat tout au long de la journée.

Monsieur Guy JANVIER, président d'EAPN France, a rappelé les objectifs principaux de cette journée.

Il a noté que dans un pays comme la France qui est très riche de son agriculture, 1/3 des agriculteurs français vivent avec moins de 350€/mois et 4 à 5 millions de personnes sont demandeurs de l'aide alimentaire.

Madame Dominique PATUREL, spécialiste de la question du droit à l'alimentation et chercheuse à l'INRA, a rappelé que l'alimentation était traitée comme une marchandise ordinaire. Il faudrait qu'une loi soit votée pour qu'elle ne soit plus considérée comme telle.

Monsieur Jean-Claude BALBOT, directeur du CIVAM, a rappelé qu'il était nécessaire d'aborder l'agriculture différemment. On produit d'abord pour se nourrir et non pas pour vendre.

Enfin, Madame Florence LAMBERT (Club de Prévention d'Epernay) et Monsieur Henry VIGOURT (délégué CRPA de la région Champagne-Ardenne), ont fait état du coût de la nourriture et de la difficulté d'obtenir des aides pour accéder à l'alimentation.

Les ateliers se sont donc réunis par la suite pour engager le débat.

Les propositions qui ont été retenues sont les suivantes :

- **Pour l'atelier numéro 1 :**
 - Coéduquer les intervenants (producteurs, consommateurs), connaissance mutuelle : information et formation « permanente ».
 - Proposer une exception française de la PAC dans le cadre de l'OMC : les produits alimentaires ne sont pas des marchandises comme les autres.

- **Pour l'atelier numéro 2 :**
 - Mettre en place un élargissement de services publics de l'alimentation.
 - Développer une vision critique (visions diverses) pour bien comprendre les financements, retenir les critères de l'économie sociale et solidaire (ESS) : que chacun, que tous les acteurs puissent s'y retrouver.
 - Travailler à une réorientation des crédits complémentaires du FEAD. (Fonds européen d'aide aux plus démunis).

- **Pour l'atelier numéro 3 :**
 - Permettre aux personnes fragiles d'avoir un minimum « pour vivre » et pouvoir se nourrir.
 - Développer des lieux de consommation ouverts à tous : éviter de « répéter son histoire, se justifier » et plus de stigmatisation.
 - Mettre en place un dossier social partagé calqué sur le modèle du dossier médical partagé qui éviterait cette redondance.
 - Développer un « pouvoir d'agir » : création d'ateliers, espaces communs de solidarité d'échanges et de pratiques.

- **Pour l'atelier numéro 4 :**
 - Dans le dispositif actuel, intégrer l'aide alimentaire, les enjeux de durabilité, dignité et qualité (dont la santé).
 - Construire collectivement un plaidoyer autour du droit à l'alimentation et développer la transversalité entre les acteurs : citoyens, chercheurs, politiques, producteurs...
 - Travailler à une reconnaissance du droit à l'alimentation qui ne se limite pas à l'aide alimentaire et donner des perspectives pour sa mise en œuvre : en développant, par exemple, une sécurité sociale de l'alimentation.

Cette journée se veut être une première étape de réflexion, une marche vers le droit à l'alimentation. L'objectif était d'aborder une question compliquée qui traite d'un problème très simple : celui de l'assiette. Les aides européennes (FEAD) risquent d'être diminuées. L'objectif général est de convaincre largement l'opinion publique de l'aspect capital de cette question. Les aides actuellement en place doivent être repensées ; elles ne correspondent plus au défi d'aujourd'hui.

Cette journée a rassemblé plus de 100 personnes venant de tous horizons : chercheurs, acteurs de la chaîne alimentaire, travailleurs sociaux, personnes en situation d'exclusion et de pauvreté. Les études ont prouvé qu'une société où les inégalités sont réduites fonctionne beaucoup mieux.

C'est une première étape, nous espérons que nous pourrons continuer sur cette voie.

Un grand merci à vous tous d'être venus et d'avoir engagé des débats fructueux !

EAPN France et l'Uriopss Champagne-Ardenne remercient les intervenants présents
sans qui cette journée n'aurait pas été possible :

